

Une voix: Qu'avez-vous fait durant la dernière guerre?

L'hon. M. Pearson: L'effort de guerre du Canada, de 1939 à 1945, n'en est pas un que d'honorables députés, qui n'en connaissent peut-être pas grand-chose, peuvent se permettre de critiquer. Nous nous trouverions dans de beaux draps, si jamais une urgence se présentait et s'il nous fallait aller demander à Washington la permission d'obtenir les munitions que nous avons achetées de ce gouvernement. Voilà dans quelle situation magnifiquement et honorable le gouvernement canadien place notre pays. Lorsque nous donnons au ministre l'occasion de s'expliquer, il dit: «Je vous l'ai déjà dit à maintes reprises.» Peut-être vaut-il aussi bien qu'il n'essaye pas de répéter son explication, car le fait de la répéter ne la rend pas plus impressionnante.

Qu'il me soit permis de poser au ministre quelques questions à propos des escadrilles de défense continentale. Pourrait-il dire au comité combien d'escadrilles nous avons à l'heure actuelle, si elles sont toutes dotées du Voodoo, et quel sera le rôle de ces escadrilles dans les mois à venir?

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, les cinq escadrilles de 101B sont maintenant toutes constituées. Trois d'entre elles sont déjà installées aux endroits qui leur ont été assignés, et sont en service; les deux autres sont encore à l'instruction.

L'hon. M. Pearson: Est-ce là l'étendue de notre défense continentale, cinq escadrilles de Voodoo? Est-ce là l'effectif total?

L'hon. M. Harkness: Plus deux escadrilles de Bomarc.

L'hon. M. Pearson: Deux escadrilles de Bomarc et cinq escadrilles de Voodoos. Le ministre se souviendra peut-être qu'il y a quelque temps, soit le 19 janvier, le secrétaire à la défense des États-Unis, s'adressant à un comité du Congrès à propos de la défense continentale, et parlant notamment du SAGE, déclarait ce qui suit:

Le SAGE...

Le SAGE est l'ensemble continental de défense, englobant les Bomarc et les appareils d'interception.

Le SAGE, cependant, continuera à jouer un rôle très utile et très important en temps de paix, et avant toute bataille aérienne proprement dite, notamment pour ce qui est de surveiller notre espace aérien. En temps de paix, nous devons continuer à nous prémunir contre toute incursion dans notre espace aérien, rôle dont le SAGE s'acquitte déjà très bien.

Le ministre est-il d'accord avec cette interprétation du rôle de la défense continentale, en ce moment, pour ce qui est de l'aviation?

L'hon. M. Harkness: J'ignore de quelle interprétation l'honorable député veut parler. J'ignore s'il connaît ou non la signification de l'expression SAGE. Le système SAGE, en fait, est un moyen de contrôler les appareils d'interception, qu'il s'agisse de missiles Bomarc ou d'avions de chasse, et de les diriger vers leurs cibles, et ainsi de suite. C'est là l'objet essentiel du SAGE. J'ignore vraiment ce qu'entend l'honorable député par interprétation. Il faudrait, pour le savoir, que j'étudie la question très attentivement.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre pourrait-il nous expliquer ceci: si l'on sonnait l'alarme en ce moment...

L'hon. M. Churchill: Vous vous mettriez à courir.

L'hon. M. Hellyer: ... que ferait-il, minute par minute pour obtenir les ogives nucléaires nécessaires aux missiles Bomarc, et pour les installer aux endroits voulus à North-Bay?

M. le président suppléant: Le crédit n° 645 est-il adopté?

L'hon. M. Hellyer: Non, non. Certes, si le premier ministre peut dire qu'il serait possible d'obtenir des armes dans une demi-heure, le ministre pourrait avoir l'obligance de nous expliquer comment cela pourrait se faire. S'il veut que nous ajoutions foi à cette déclaration, il devrait nous expliquer par quels moyens on pourrait y arriver.

L'hon. M. Martin: Vous conviendrez, j'en suis sûr, monsieur le président, que cette question est de la plus grande importance, non seulement pour le comité, mais pour le pays. On a peine à croire que certains membres du comité se rendent compte ce soir de l'importance vitale que pourrait prendre cette question, lorsque l'on constate quel accueil réservent ceux qui occupent les banquettes ministérielles et les députés qui siègent derrière le ministre aux observations des membres de l'opposition.

Nous sommes à débattre ce qui est peut-être la question la plus importante que nous ayons discutée au cours de la présente session du Parlement. Malgré tout, les honorables vis-à-vis ne font cependant que résister, en lançant des interpellations, aux observations que nous formulons de ce côté-ci de la Chambre. Les députés ne partagent peut-être pas notre opinion, mais vu l'importance de la question, nous avons certes le droit de nous faire entendre sans être interrompus par des interpellations désordonnées.